

COP 21 : Quelles ambitions pour l'Union européenne ?

Compte-rendu de la présentation du rapport d'initiative du Parlement européen – Paris, le 1^{er} octobre

A deux mois du début de la Conférence Climat 2015 (COP 21) à Paris, le Parlement européen affiche son engagement dans le débat. En vue des négociations, un rapport d'initiative doit en effet être voté à une large majorité en session plénière le 14 octobre prochain. Gilles Pargneaux, eurodéputé français et rapporteur du texte, était présent le 1^{er} octobre à Paris, pour en présenter l'ambitieux contenu.

Quatre objectifs chiffrés et contraignants pour la défense du climat

"Urgence climatique". Le 1^{er} octobre, au bureau de représentation en France du Parlement européen, l'expression était sur toutes les lèvres. A deux mois du début de la COP 21 et alors que les Etats avaient jusqu'à cette date pour remettre leurs contributions en vue des négociations, le moment était effectivement opportun pour le Parlement européen de préciser ses positions et ses ambitions.

Et les parlementaires européens sont bien décidés à ne pas manquer cette occasion, potentiellement historique, de faire avancer la gouvernance internationale sur le climat. C'est tout le sens du rapport d'initiative, rédigé par l'eurodéputé français Gilles Pargneaux (S&D). "La COP 21 de Paris ne doit pas être uniquement un moment pour essayer, mais pour décider", a-t-il déclaré, offensif, en préambule.

Le but du rapport ? "Faire en sorte que l'Europe soit force de persuasion à la COP 21", et proposer des pistes pour contenir le réchauffement mondial sous le seuil fatidique de 2°C. Pour cela, Gilles Pargneaux, en accord avec la plupart des autres groupes politiques européens, propose quatre objectifs, chiffrés et contraignants :

1. Eliminer la totalité des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050
2. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre en Europe d'ici 2030
3. Porter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie européenne à 30% d'ici 2030
4. Accroître l'efficacité énergétique sur le continent européen de 40% d'ici 2030

Encore plus ambitieux que le Conseil européen, le Parlement de Strasbourg se veut à l'avant-garde des engagements pour le climat. D'autant plus qu'à ces quatre objectifs s'ajoutent des propositions pour la création d'un paquet financier destiné à soutenir ces efforts, comme l'instauration d'un prix mondial du carbone, ou encore pour la mise en place d'un mécanisme d'une revue de la COP tous les cinq ans. "Sans cela nous n'aurons pas le changement de société dont nous avons besoin", assure Gilles Pargneaux.

Adhésion et implication de la société civile

Face au député européen, l'audience, majoritairement constituée de représentants d'organisations non gouvernementales impliquées dans la défense de l'environnement, est satisfaite. Le rapport, selon Célia Gautier, membre du Réseau Action Climat France, "*va dans le bon sens*", soulignant l'importance de l'éradication complète des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. De la même manière, la suppression des subventions aux énergies fossiles, autre élément central du rapport de Gilles Pargneaux, a été appréciée par les ONG.

Trans-partisan et en phase aussi bien avec les positions des Etats membres et les attentes de la société civile, le rapport d'initiative du Parlement européen devra maintenant être défendu lors de la COP 21. De loin l'étape la plus difficile. "*Il ne faudra pas caler*", prévoit d'ailleurs Gilles Pargneaux, qui fera partie de la délégation des eurodéputés.

Tout l'enjeu sera naturellement de susciter l'adhésion des autres parties prenantes, en ne mettant pas "*la contrainte comme clé d'entrée des discussions*", a prolongé Angélique Delahaye, rapporteure fictive du texte pour le Parti populaire européen. Et en faisant le lien avec la société civile. Du "*concret*", du "*visible*", du "*lisible*", a expliqué cette dernière.

Une analyse d'ailleurs très proche de celle de Jean-Paul Chanteguet, député français et président de la commission du Développement durable, également présent pour commenter le rapport du Parlement européen. Selon lui, il faut "*bâtir à côté de la gouvernance climatique onusienne, une gouvernance de l'action*".

En tant que caisse de résonance de l'opinion, "*la démocratie parlementaire européenne jouera son rôle pour diffuser son message*" dans les deux mois à venir et au-delà, a promis Gilles Pargneaux.